

L'ESSENTIEL EN

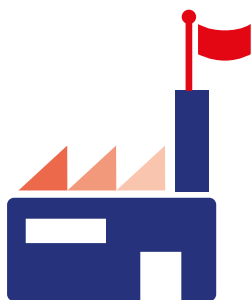
10
POINTS

DISPOSITIFS MÉDICAUX



L'E-SANTÉ, UN CA
SUPÉRIEUR À
2,8 MD€
EN 2017

(SNITEM)



1^{ER}
PAYS D'ACCUEIL DES
PROJETS INDUSTRIELS
EN EUROPE

(EY)



85 000
EMPLOIS DONT 50 %
DANS DES FILIALES
D'ENTREPRISES
ÉTRANGÈRES

(SNITEM)

BUSINESS FRANCE

77, boulevard Saint-Jacques
75680 Paris Cedex 14
Tel. : +33 1 40 73 30 00



1 2^E ACTEUR EUROPÉEN DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

La France est le 4^e acteur mondial et le 2^e européen pour les technologies et les dispositifs médicaux (DM) (PIPAME, 2017). L'industrie des DM regroupe des produits couvrant un large champ thérapeutique et opérationnel, allant de la seringue à l'IRM, en passant par le diagnostic in vitro (DIV).

2 1 343 FABRICANTS DE DISPOSITIFS MÉDICAUX

La France compte plus de 1 340 entreprises dans le secteur des DM. Elles génèrent un CA de 28 Md€, dont 8 Md€ à l'export. 92 % des entreprises du secteur sont des PME. Au total, près de 85 000 personnes travaillent au sein de la filière en France, dont 50 % employées par des filiales d'entreprises étrangères (SNITEM, 2018).

3 À LA POINTE DE L'INNOVATION

Plus de la moitié des entreprises a une activité de R&D, et 13 % sont uniquement actives dans la R&D. Près d'un tiers des entreprises du secteur participent à des projets collaboratifs. La France est en 5^e position mondiale pour le dépôt de brevets européens et internationaux dans le secteur des DM (SNITEM, 2018).

4 UN ÉCOSYSTÈME ACTIF

9 pôles de compétitivité participent à l'émergence de projets R&D dans les technologies médicales. Certaines structures d'accompagnement du secteur prennent la forme de grappes d'entreprises (Pôle des technologies médicales, Eurasanté, À l'Ouest des Dents), de clusters (I-Care), de pôles technologiques (Pôle technologique de Haute-Champagne) ou d'associations (BioMedical Alliance).

5 UNE MÉDECINE D'EXCELLENCE

La France dispose d'une médecine d'excellence : première greffe partielle du visage en 2005, greffe totale de la face et des paupières en 2010, bio-impression 3D de tissus vivants par laser par la société Poetis, etc. En 2018, les équipes de l'Hôpital Necker ont réalisé une reconstruction trachéale complète sous circulation extracorporelle sur une enfant de 12 ans à l'aide d'un greffon tubulisé, une première mondiale.

6

DES TECHNOLOGIES « MADE IN FRANCE »

Medtech, une entreprise française spécialisée dans les robots de neurochirurgie, rachetée en 2016 par l'américain Zimmer Biomet, a fabriqué Rosa, l'un des seuls robots chirurgicaux autorisés à opérer dans le monde. De son côté, la société Carmat développe le cœur artificiel le plus abouti au monde pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque avancée bi-ventriculaire.

7

DES STARTUPS INNOVANTES

La filière française des DM recense de nombreuses startups innovantes, telles que Urgotech, dont la solution d'entraînement cérébral pour réapprendre à dormir a reçu un Innovation Award au CES 2019, ou Pixium Vision, qui développe un système de vision bionique destinée à rendre la vue aux personnes qui l'ont perdue. Le français Yann Fleureau s'est vu distingué par la MIT Review pour Cardiologs, une IA qui analyse les électrocardiogrammes et en démocratise l'accès.

8

DES ACTEURS INTERNATIONAUX EN FRANCE

En 2017 et 2018, Business France a recensé 62 projets d'investissements étrangers dans le secteur des dispositifs médicaux en France, permettant la création ou le maintien de plus de 1 150 emplois. La startup taiwanaise Diabnext, qui propose des outils connectés pour les patients diabétiques, a ouvert en 2018 un bureau de vente et un centre de R&D en Ile-de-France.

9

L'E-SANTÉ OU LA SANTÉ CONNECTÉE

L'e-santé en 2017, c'est un marché supérieur à 2,8 Md€ en France, dont un tiers réalisé par des startups. L'e-santé couvre les domaines des systèmes d'informations, de la télésanté et de la télémédecine. La Nouvelle Aquitaine a fait de l'e-santé une priorité pour améliorer l'accès aux soins : elle compte pour 45 % du CA national (SNITEM, 2018).

10

2,5 MILLIONS DE PATIENTS PRIS EN CHARGE EN TÉLÉMÉDECINE

La loi de financement de la sécurité sociale 2018 (LFSS) a introduit la prise en charge de la téléconsultation par la sécurité sociale. Cette décision devrait inciter davantage les professionnels de santé à y avoir recours et déployer sa pratique sur le territoire. MédecinDirect, Hellocare ou encore H4D sont des solutions de télémédecine françaises (France Biotech, 2018).